

Le 26 juin 2020

Par courriel seulement

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : Dépôt du rapport annuel 2019 sur l'application du Code de conduite du
Coordonnateur de la fiabilité
Notre référence : R044202**

Chère consœur,

Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** ») dépose par la présente le rapport annuel sur l'application du *Code de conduite du coordonnateur de la fiabilité* pour l'année 2019, conformément à la décision D-2011-132.

L'attestation de conformité prévue à l'article 5.4 du *Code de conduite du Coordonnateur* est signée conjointement par le *directeur – Planification financière et partenariat d'affaires*, dans son rôle de Contrôleur du Transporteur et par le *directeur - Conformité et développement durable*, et ce, en raison d'un récent transfert de responsabilités. Le Coordonnateur mentionne qu'il saisira la Régie d'une demande à cet égard dans un dossier approprié.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos cordiales salutations.

Joelle Cardinal
JOELLE CARDINAL

JC/